



**DIRECTION RÉGIONALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS DE POLYNÉSIE FRANÇAISE
B.P. 9006 – MOTU UTA
98 715 – PAPEETE – POLYNÉSIE FRANÇAISE**

Papeete, le 27 juillet 2012

Dossier suivi par : Marc JANNIER
Chargé de communication

Tél : 50 55 53
Fax : 43 55 45
Email: marc.jannier@douane.pf

INFORMATION MEDIA

DOUBLE COUVERCLE POUR 156 G DE PAKALOLO

Les valises à double fond sont bien souvent utilisées par les fraudeurs en tous genres ; c'est un moyen caché bien connu des douaniers.

Un trafiquant, qui expédiait illégalement du pakalolo à Tahiti a cru innover en aménageant non pas le fond mais le couvercle d'une glacière expédiée en fret sur le vol Ait Tahiti VT 514 Rangiroa – Tahiti. Son imagination n'a pas été payante.

L'aménagement sommaire du couvercle de la glacière à l'aide d'une plaque de carton (Photos en PJ) sur laquelle trente et une (31) boîtes d'allumettes contenant l'herbe de cannabis étaient collées, n'a pas été suffisant pour déjouer l'attention de l'équipe de contrôle de l'aéroport de Tahiti Faa'a et le flair du chien Benji.

Le destinataire des produits stupéfiants a été appréhendé par les douaniers lorsqu'il est venu récupérer la glacière.

Les 156 g de pakalolo ont été saisis. L'infracteur été admis, après son audition et autorisation du Procureur de la république, au paiement d'une amende transactionnelle tenant compte des quantités transportées.